

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

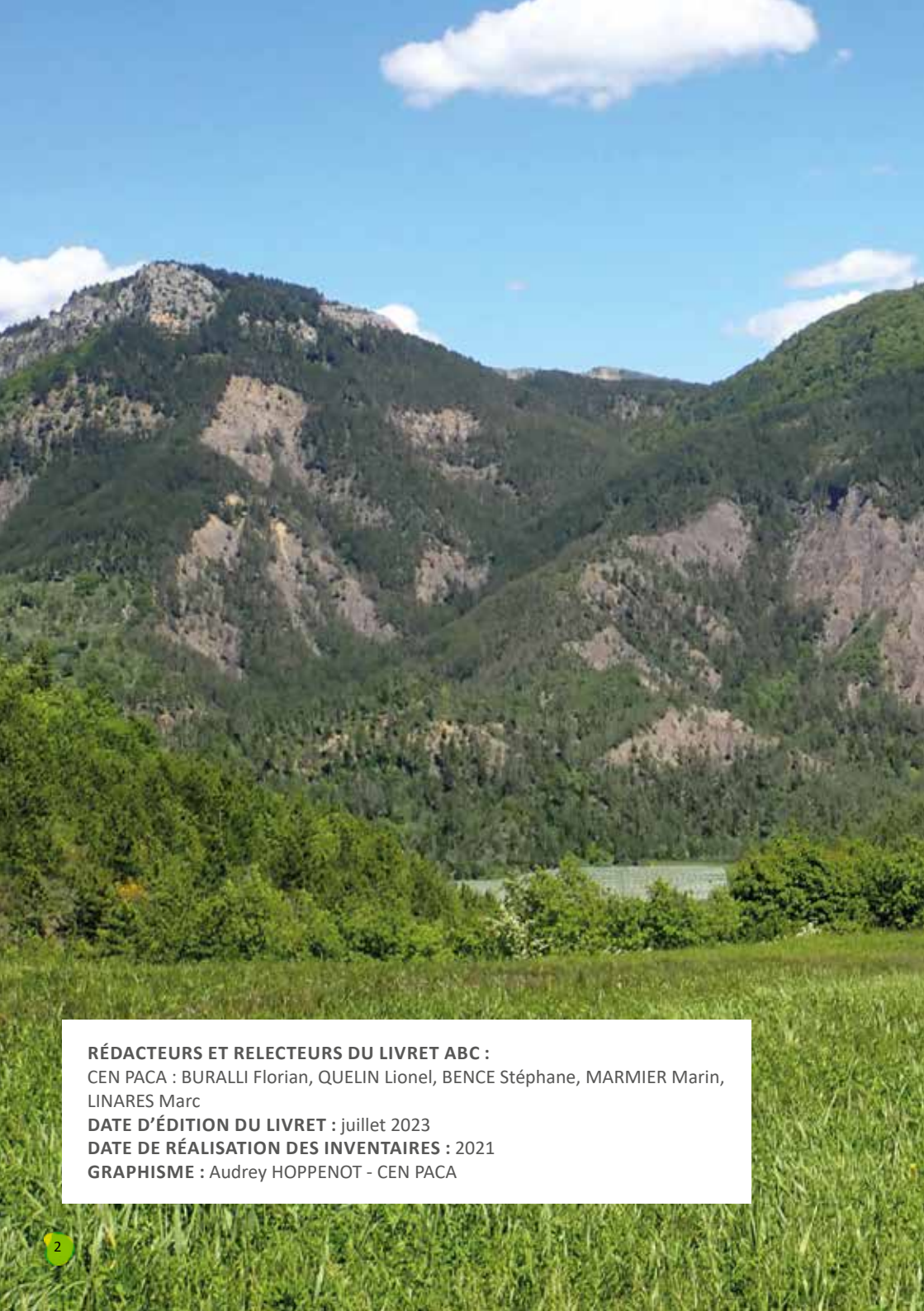
LA MOTTE-DU-CAIRE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



RÉDACTEURS ET RELECTEURS DU LIVRET ABC :

CEN PACA : BURALLI Florian, QUELIN Lionel, BENCE Stéphane, MARMIER Marin,
LINARES Marc

DATE D'ÉDITION DU LIVRET : juillet 2023

DATE DE RÉALISATION DES INVENTAIRES : 2021

GRAPHISME : Audrey HOPPENOT - CEN PACA



MOT DES ÉLUS

La commune de La Motte du Caire se situe dans les Alpes-de-Haute-Provence à 20 km au nord de Sisteron et 37 km de Gap.

La population en 2023 est de 573 habitants.

Son territoire, d'une superficie de 2727 ha, est traversé par le torrent du Grand Vallon qui conflue avec la vallée du Sasse au sud de la commune.

Entre Alpes et vallée de la Durance, la commune se situe entre 623 et 1 547 m d'altitude, avec une vallée dominée par un plateau agricole et des montagnes boisées dont le point culminant est les Chanderettes. Ainsi le territoire est façonné par l'agriculture, l'arboriculture et la forêt avec notamment les importantes plantations de Pin noir issues de la politique de « restauration des terrains en montagne » (RTM).

En 2020 la municipalité a décidé d'élaborer un Atlas de la Biodiversité Communale afin de recenser les espèces de son territoire et ainsi mieux connaître son patrimoine et les enjeux qui s'y associent.

Cette mission a été confiée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur que nous remercions pour son travail remarquable et que vous allez découvrir au travers de ce livret.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Jérôme FRANCOU,
Maire de La Motte-du-Caire

QU'EST-CE QU'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, etc.) en faveur de la connaissance et de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un **outil d'information et d'aide à la décision** pour les collectivités, qui facilite l'**intégration des enjeux de biodiversité** dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

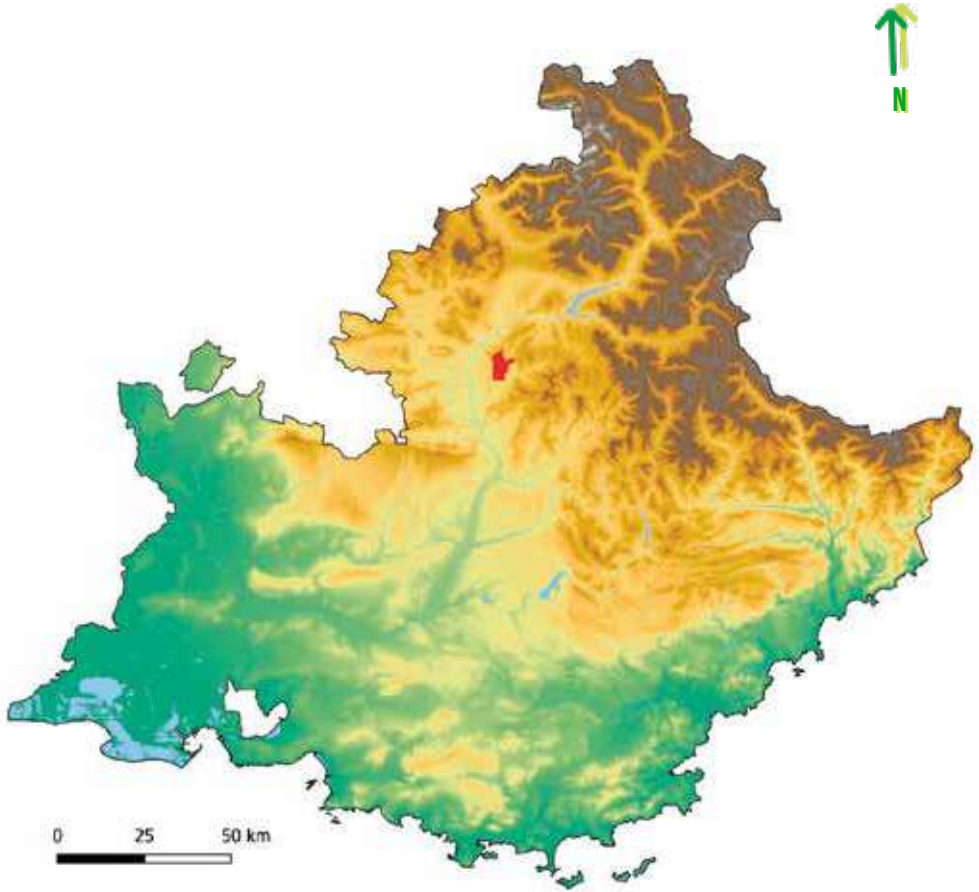


LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,

partenaire de la connaissance et de la préservation de la biodiversité sur les territoires

- Des spécialistes de la faune et de la flore pour connaître la biodiversité locale.
- Un accompagnement des collectivités et des propriétaires pour prendre en compte mais aussi développer des projets de territoire favorables à l'ensemble du vivant.
- Faire connaître et contribuer à une meilleure cohabitation entre les habitants humains et non humains.

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE LA MOTTE-DU-CAIRE

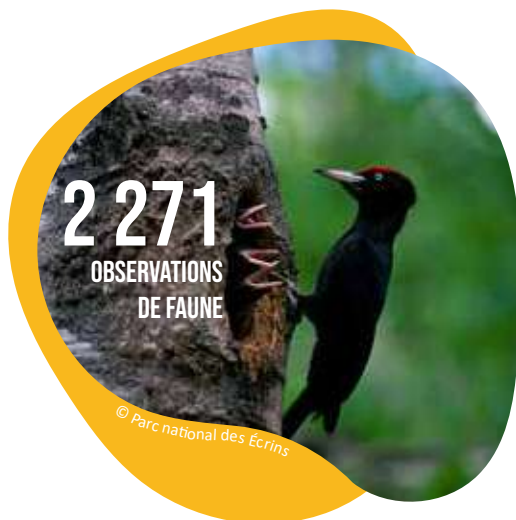


- Commune : La Motte-du-Caire
- Petites régions naturelles : Préalpes de Digne – Massif des Monges
- Surface : 27,27 km²
- Altitude : entre 623 m et 1 547 m
- Habitants (2018): 573

LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN QUELQUES DATES ET QUELQUES CHIFFRES !

Les premières données floristiques sur la commune datent du XIX^{ème} siècle (S.-J. Honnorat, L.-A. Dessalle) mais les observations recensées restent rares jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. A partir de cette période, la connaissance de la flore communale est grandement étoffée par la contribution de **Louissette Ayasse**, une botaniste locale, dans les années 1950 puis de Edouard Chas à partir des années 1980, suivis par les botanistes du Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA).

En ce qui concerne la faune, il existe une vingtaine de données anciennes mais la connaissance de la biodiversité communale ne commence à s'améliorer véritablement que très récemment, à partir des années 2000.



LES CHIFFRES CLÉS

AU 8 OCTOBRE 2021

©Lionel QUELIN - CEN PACA

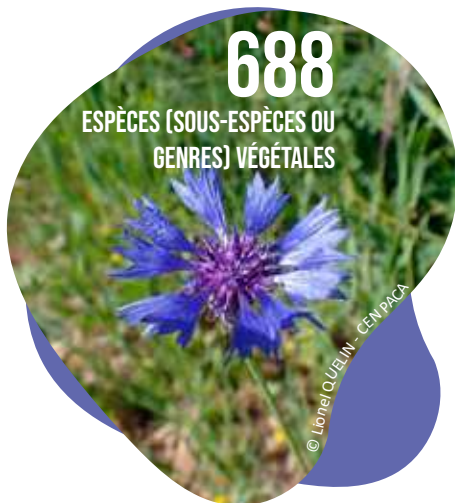
4 400

OBSERVATIONS
DE FLORE



688

ESPÈCES (SOUS-ESPÈCES OU
GENRES) VÉGÉTALES



© Lionel QUELIN - CEN PACA

696

ESPÈCES
(SOUS-ESPÈCES
OU GENRES)
ANIMALES



© Mireille COULON - Parc national des Ecrins

35 % DES OBSERVATIONS sont issues de l'ABC

104 ESPÈCES BÉNÉFICIENT d'une protection nationale

25 ESPÈCES BÉNÉFICIENT d'une protection européenne

70 ESPÈCES PRÉSENTENT un statut de conservation défavorable

UN INVENTAIRE SUR QUELLES ESPÈCES ?

LES INSECTES



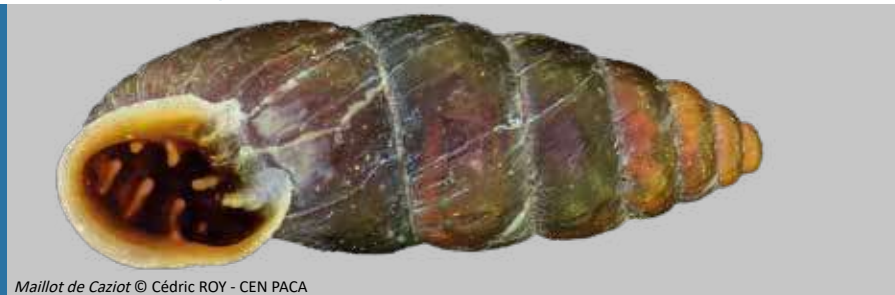
Cetonischema speciosissima © Florian BURALLI - CEN PACA

LES CRUSTACÉS



Branchipus schaefferi © Guillaume PAULUS - CEN PACA

LES MOLLUSQUES



Maillot de Caziot © Cédric ROY - CEN PACA

LES REPTILES ET AMPHIBIENS



LES OISEAUX



LES MAMMIFÈRES



LA FLORE



LES PAPILLONS



108 ESPÈCES de papillons de jours recensées, représentant plus de 40 % des espèces connues en France !

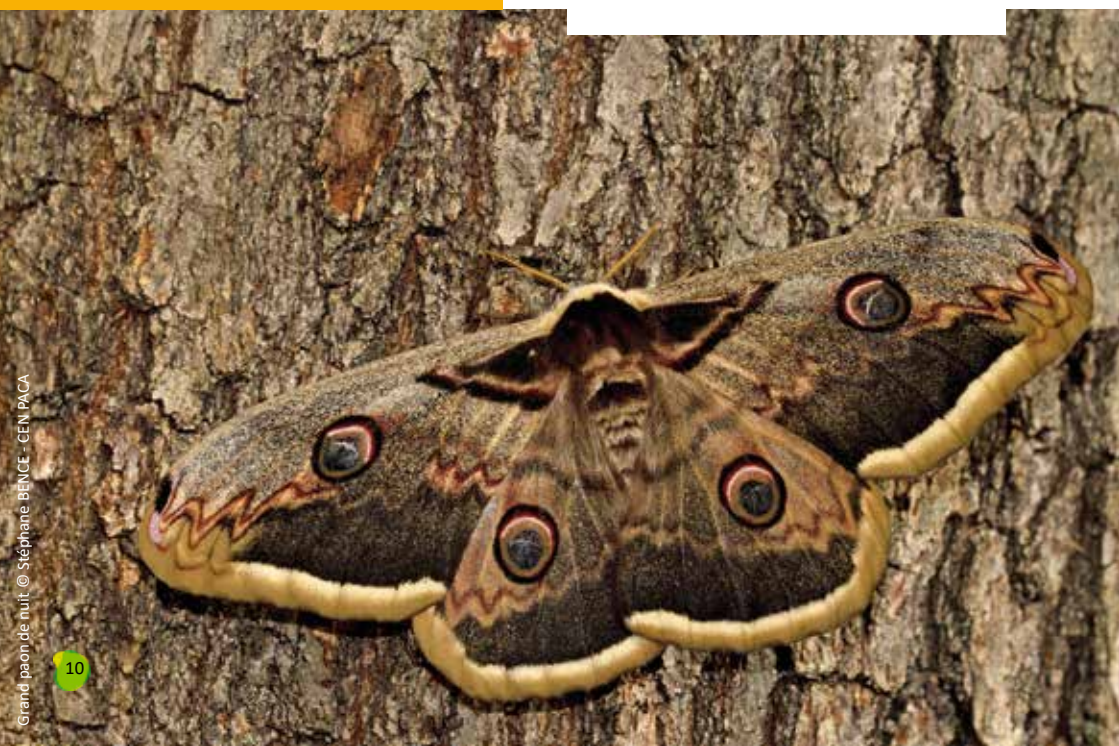
143 ESPÈCES de papillons de nuit sur les 1 600 espèces connues en France, de nombreuses autres restent certainement à découvrir !

ZOOM SUR...



LE GRAND PAON DE NUIT

Vous avez peut-être vu le plus grand des papillons d'Europe attiré par la lumière au début du printemps. Avec ses 15 cm d'envergure il ne passe en effet pas inaperçu. Vous pourrez différencier le mâle de la femelle à ses antennes plumeuses. Cet organe d'une incroyable sensibilité lui permet de détecter les infimes particules odorantes émises par la femelle à 5 km de distance ! Si l'envergure de votre papillon fait moitié moins c'est que vous avez à faire à son cousin, le Petit Paon de nuit !





ZOOM SUR...

LE BAGUENAUDIER ET L'AZURÉ

Appartenant à la famille de Fabacées (ou légumineuses) le Baguenaudier (ci-dessus) protège ses graines dans des gousses qui se teintent de brun rougeâtre, gonflent et deviennent translucides à maturité. C'est en France l'unique plante hôte d'un papillon rare, l'Azuré du Baguenaudier (ci-contre). Sa conservation passe par le maintien du Baguenaudier là où il est présent en évitant de le couper lors de travaux de gestion agricoles ou forestiers.



LES LIBELLULES



**35 ESPÈCES DE LIBELLULES
ONT ÉTÉ OBSERVÉES SUR**

LA COMMUNE, soit environ
un tiers de la faune de
France !

Leurs larves aquatiques
se développent dans les
milieux aussi différents
que les cours d'eau
torrentiels tels que
le Sasse, les petits
écoulements de sources
ou les plans d'eau de
toutes tailles.

ZOOM SUR...



LA CORDULIE À TACHES JAUNES

Très rare dans la région la Cordulie à taches jaunes, dont la larve aquatique se développe dans les marais et queues d'étangs en cours d'atterrissement, vit dans la vase ou dans la litière générée par la végétation aquatique en décomposition.



ZOOM SUR...

LA COURTILIÈRE COMMUNE

Passi commune que ça... cet incroyable insecte encore appelé « taupe-grillon » qui vit sous terre et possède des pattes fouisseuses semblables à la taupe, est également capable de très bien nager et de voler ! On le repère surtout à son chant nocturne.



LES SAUTERELLES, CRIQUETS ET GRILLONS



**50 ESPÈCES RECENSÉES,
SOIT PRÈS D'UN QUART DE LA
FAUNE FRANÇAISE.**

L'ABC a permis de quadrupler le nombre d'espèces connues sur la commune. On trouve à la Motte-du-Caire des cortèges diversifiés, avec des espèces liées aux milieux de bords de cours d'eau tels que les bancs de sables du Sasse, aux prairies humides, aux boisements clairs, aux landes et aux pelouses sèches, en passant même par les milieux rocheux !

Courtillière commune
© Mireille COULON - Parc national des Écrins

LES COLÉOPTÈRES



AVEC 135 ESPÈCES IL S'AGIT D'UN DES GROUPES D'INSECTES AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE D'ESPÈCES RECENSÉES DANS LE CADRE DE L'ABC.

Cela représente approximativement un dixième d'une biodiversité potentielle susceptible de dépasser le millier d'espèces !

L'ABC a principalement ciblé les coléoptères liés aux cavités des vieux arbres, aux bords de cours d'eau, ainsi que les espèces floricoles.

ZOOM SUR...



CRYPHAEUS CORNUTUS

Ce coléoptère discret est moins connu que la Courtilière mais est très remarquable aux cornes que pote le mâle. Sa larve se nourrit de champignons polypores qui colonisent les gros troncs d'arbres morts, principalement les saules et les peupliers. Cette espèce nocturne est connue seulement d'une dizaine de communes en France, dont la plupart se trouvent dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. La Motte-du-Caire héberge la station la plus septentrionale connue en France et la seconde dans le département des Alpes-de-Haute-Provence.



Cétoine érugineuse



© Stéphane BENCE - CEN PACA

ZOOM SUR...

LE PIQUE-PRUNE ET LA CÉTOINE ÉRUGINEUSE

Ces deux magnifiques cétoines emblématiques de grande taille sont devenues rares car leurs larves vivent dans le compost des grosses cavités de vieux arbres feuillus. Ces cavités sont très rares dans les chênaies exploitées pour le bois de chauffage et dans lesquelles il y a très peu de gros arbres.

Pique-Prune



© Florian Buralli - CEN PACA

LES CRUSTACÉS

Et oui, il existe des crustacés à la Motte-du-Caire. Certains sont aquatiques et d'autres terrestres (les cloportes par exemple).

**ZOOM
SUR...** 

BRANCHIPUS SCHAEFFERI

Ce petit crustacé des mares et flaques temporaires a un cycle de développement très court adapté à l'assèchement rapide de son habitat. Les adultes pondent des œufs très résistants aux assecs, aux chocs et à la chaleur, qui n'éclore que lorsque les conditions rencontrées seront à nouveau favorables à leur développement, parfois plusieurs années après la ponte.





ZOOM SUR...

LES MAILLOTS

Le Maillot de Caziot (ci-dessus à gauche) est une espèce dont la répartition mondiale est limitée à l'extrême sud-est de la France. Sa découverte à La Motte-du-Caire en fait sa localité la plus occidentale.

Le Maillot des hêtraies (ci-dessus à droite) est une espèce ayant une distribution morcelée. En France elle est connue de seulement trois départements : les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes.

LES MOLLUSQUES

La malacologie (étude des mollusques) reste peu prise en compte dans les inventaires de biodiversité car il y a peu de spécialistes du fait de la détermination difficile des espèces et du peu de ressources bibliographiques sur le sujet. Pourtant, les mollusques représentent une forte diversité dans le monde animal : après les arthropodes, c'est le groupe le plus riche avec 113 000 espèces dans le monde, soit 8 % de la biodiversité animale.

**42 ESPÈCES ET SOUS
ESPÈCES (DONT 28
INVENTORIÉES DANS LE
CADRE DE L'ABC) SONT
CONNUES SUR LA COMMUNE.**



LES REPTILES ET AMPHIBIENS



SIX ESPÈCES DE REPTILES ET QUATRE ESPÈCES

D'AMPHIBIENS ont été
recensées sur la commune.
Elles sont toutes
protégées en France.

ZOOM SUR...



LE CRAPAUD ACCOUCHEUR

La présence de ce petit crapaud se manifeste surtout la nuit par son joli chant flûté. Il a la particularité unique chez les amphibiens d'Europe de transporter ses œufs fécondés au niveau de ses pattes afin de les protéger et de les déposer dans un point d'eau favorable au moment de l'éclosion des têtards. Et c'est le mâle qui en a la charge !



**ZOOM
SUR...**



LA TARENTE DE MAURÉTANIE

Ce gecko méditerranéen très anthropophile affectionne les constructions humaines. Il profite fréquemment du transport de marchandises ou des retours de vacances dans le sud pour étendre son aire de répartition. C'est un habitant de la commune qui nous a apporté la première preuve de sa présence à La Motte-du-Caire en 2021.



LES OISEAUX



Parmi les **82 ESPÈCES D'OISEAUX** connus sur la commune, 22 ont été ajoutées dans le cadre de l'ABC. Sur la période 2001 – 2019 le suivi national des oiseaux communs (STOC) a révélé un **DÉCLIN DE L'ENSEMBLE DES EFFECTIFS DES ESPÈCES DE MILIEUX AGRICOLES DE L'ORDRE DE 29,5%.**

ZOOM SUR...



LE MOINEAU FRIQUET

Ce « cousin des campagnes » du moineau est plus petit et se reconnaît à sa tache noire sur la joue et à sa calotte brune. Il fait partie des espèces des milieux agricoles dont les effectifs se sont effondrés en France ces 20 dernières années (-60%).





ZOOM SUR...

LE PETIT RHINOLOPHE

C'est typiquement l'espèce que vous pourriez avoir comme colocataire dans votre grenier, votre cave ou tout endroit sombre accessible par l'extérieur. Une bâche plastique au sol vous permettra d'éviter les salissures et de récupérer le meilleur engrais qui soit pour vos plantes !



LES MAMMIFÈRES

**23 ESPÈCES, DONT 11 DE
CHAUVES-SOURIS SONT
CONNUES SUR LA COMMUNE.**

En fonction des espèces et des périodes de l'année les chauves-souris occupent les arbres à fentes ou cavités, les falaises présentant fissures et cavités, les bâtiments (greniers ou caves) pour leur reproduction ou l'hibernation.

LA FLORE



688 ESPÈCES VÉGÉTALES

recensées à la Motte-du-Caire dont 5 sont protégées et 11 présentent un état de conservation défavorable à l'échelle régionale et/ou nationale, mais 6 d'entre elles n'ont pas été revues depuis plus de 50 ans...

ZOOM SUR...



LOUISETTE AYASSE

Probablement née à La Motte-du-Caire au début du XX^{ème} siècle, Louiset Ayasse a beaucoup herborisé sur la commune et ses environs dans les années 1950.

Ses observations sont le témoin de certains changements car plusieurs plantes n'ont pas été revues depuis près de 70 ans, plusieurs sont rares ou menacées et mériteraient d'être recherchées sur la commune. C'est le cas du Cyclamen pourpre, extrêmement rare en PACA, de la Tulipe sylvestre, plante messicole protégée, de la Gagée des Champs, espèce à floraison très précoce, mais aussi de l'Euphrase lancéolée, de la Gesse blanchâtre, de la Sauge officinale. L'If à baies, cet arbre à croissance très lente est devenu rare en milieu naturel, a également été observé très anciennement et pourrait être recherché dans les hêtraies et les vallons ombragés.

Arille, fruit de l'if



Tulipe sylvestre



© Bernard NICOLLET - Parc national des Écrins

Gesse blanchâtre



© Gilles PACHÉ-CBNA

Gagée des champs



© Florian BURALLI - CEN PACA

Cyclamen pourpre



© Gilbert BILLARD - CBNA

QUELQUES GRANDS MILIEUX

LES COURS D'EAU ET MILIEUX HUMIDES



© Lionel QUELIN - CEN PACA

LES FORÊTS



© Lionel QUELIN - CEN PACA

LES ESPACES AGRICOLES ET PASTORAUX



© Lionel QUELIN - CEN PACA

LES MILIEUX ROCHEUX ET ÉBOULIS



© Lionel QUELIN - CEN PACA

LES COURS D'EAU ET MILIEUX HUMIDES

Par sa topographie et sa géologie (terrains imperméables), la commune de La Motte-du-Caire présente des terrains propices à l'établissement de zones humides.

Les massifs alentours concentrent les précipitations dans de multiples ruisseaux qui vont principalement alimenter le torrent du Grand Vallon et le Torrent de Syrièz. Les zones humides sont aussi bien représentées sous forme de prairies humides plus ou moins engorgées et de petits plans d'eau pour la plupart créés pour l'irrigation sur des terrains imperméables.

LES COURS D'EAU ET LEURS ABORDS

Le cours d'eau le plus important sur la Motte-du-Caire est le Sasse, une rivière en tresses dont la commune ne comprend qu'une très petite portion. Le torrent du Grand Vallon, qui traverse la commune du nord au sud, est un de ses principaux affluents.

Le Sasse, et dans une moindre mesure le Grand Vallon, ont la particularité d'avoir un lit large et constitué de bancs de galets et de limons hébergeant une faune et une flore très spécialisées.

Le ravin de Saignon, en particulier au niveau du petit barrage, présente de grandes plages de dépôts de limons, milieu de vie des espèces originales telles que la Cicindelle des torrents.

Barrage de Saignon



La Cicindèle des torrents chasse sur les plages sableuses.



© Florian BURALLI - CEN PACA

Le Sasse



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Le magnifique Pavot jaune est une plante typique des bancs de galets



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Mare temporaire

© Lionel QUELIN - CEN PACA

LES POINTS D'EAU ET PRAIRIES HUMIDES

On trouve à la Motte-du-Caire plusieurs plans d'eau artificiels qui accueillent diverses libellules, coléoptères et punaises aquatiques. Les prairies humides à marécageuses se trouvent principalement à proximité du Grand Vallon. Ces dernières sont des habitats rares et sensibles, d'une grande valeur patrimoniale et méritent une protection durable pour permettre à leurs espèces rares et originales de subsister.



Prairies humides et bois du Moulin

© Lionel QUELIN - CEN PACA



Orchis des marais © Lionel QUELIN - CEN PACA

ZOOM SUR...



L'ORCHIS DES MARAIS

Début juin, on pourra s'émerveiller des fleurs roses violacées de cette orchidée vulnérable et protégée qui pousse exclusivement dans les zones humides bien ensoleillées. Elle est très localisée au sein d'une petite prairie humide de la commune de La Motte-du-Caire.

COMMENT PRÉSERVER LES COURS D'EAU ET LES ZONES HUMIDES ?

Pour préserver un fonctionnement équilibré des cours d'eau et de leurs abords, il est important de modifier le moins possible le lit des rivières et ruisseaux. Il s'agit donc d'éviter la mise en place de digues, les travaux de terrassement ou tout autre remaniement artificiel de l'emprise naturelle des cours d'eau.

Concernant les zones humides, l'essentiel c'est... l'eau. C'est une lapalissade mais c'est bien leur drainage et leur remblaiement visant à évacuer l'eau qui est la cause de leur disparition. La mise en culture au dépend des prairies naturelles est également à éviter pour permettre l'expression de la flore et de la faune de ces habitats.

Nombre d'espèces de ces milieux sont aussi particulièrement sensibles à la pollution des eaux : une diminution ou un arrêt d'éventuels apports directs (eaux usées, à plus forte raison sans assainissement) ou indirects (produits phytosanitaires utilisés dans les cultures avoisinantes) de substances polluantes ne pourra avoir qu'un effet positif sur la biodiversité des cours d'eau.



À DÉCOUVRIR...

LE TORRENT DU GRAND VALLON ET SES ABORDS

Le torrent du Grand Vallon, depuis le village de la Motte-du-Caire jusqu'au torrent du Sasse, est le cours d'eau emblématique de la commune. Souvent redouté pour ses crues érosives il a longtemps été curé ou endigué ce qui dégradait une partie de son lit.

Dans les secteurs présentant des zones d'écoulement et de débordement plus larges il est à l'origine de la formation de prairies humides et marécageuses d'un grand intérêt avec la présence de deux petites libellules rares : l'Agrion de Mercure et l'Agrion bleuissant.

Les terrasses alluvionnaires sèches, formées de dépôts anciens de galets, abritent une flore et une faune non moins originales avec en particulier une importante station de Baguenaudier hébergeant la chenille du rare Azuré du Baguenaudier.

Bordures marécageuses
du torrent du grand Vallon



LES FORÊTS

Une riche variété de milieux boisés couvre les montagnes et vallons de la Motte-du-Caire. Si les versants marneux sont en grande partie couverts de plantations de Pin noir d'Autriche, un arbre planté au milieu du 20ème siècle pour son potentiel de stabilisation des sols, la commune accueille aussi de nombreuses forêts anciennes, existant depuis plus de 150 ans. Il s'agit de chênaies pubescentes, de hêtraies, mais aussi de peuplements localement plus rares comme des ripisylves (forêts humides de bord de cours d'eau) et des boisements de genévriers thurifères. Certaines forêts sont matures, c'est-à-dire que les arbres y ont un âge avancé pouvant atteindre plusieurs siècles, leur permettant de développer une structure plus complexe verticalement (diversité d'étages de végétation) et horizontalement (mosaïque de micro-secteurs où les arbres sont plus ou moins âgés). Ces boisements deviennent très riches en espèces qui vivent du bois mort et qui contribuent au cycle forestier en le décomposant et fertilisant alors le sol.





LES CHÊNAIES

Sur les versants bien exposés des collines et basses montagnes, c'est le Chêne pubescent qui forme les plus beaux boisements parmi les feuillus. Il résiste bien aux étés chauds et secs méditerranéens et peut monter à la Motte-du-Caire jusqu'à près de 1500 m d'altitude quand il trouve suffisamment de soleil. Son apparence traduit souvent la gestion que l'homme y a menée dans le passé ; selon que les coupes étaient pratiquées à la base des arbres ou en hauteur, on peut trouver dans la commune des taillis (dans le premier cas) ou des boisements d'arbres de « ramée » (dans le second cas). Ces arbres, dont les branches en feuilles étaient coupées régulièrement au même niveau, servaient de fourrage, de bois de chauffage ou de manches d'outils, tout en continuant de fournir ombre et glands aux troupeaux. Cette coupe répétée accélère la création de cavités à l'intérieur des arbres qui permettent l'installation d'un cortège d'espèces qui habitent spécifiquement ce type de milieu, appelées « cavicoles ».

De nombreux oiseaux, chauves-souris, insectes, etc. ont absolument besoin de cavités d'arbres au cours de leur cycle de vie.



ZOOM SUR...



L'ALISIER TORMINAL

Au gré de vos balades en forêts, vous verrez peut-être de petits arbres aux feuilles caractéristiques, découpées en 5 à 7 lobes pointus. Il s'agit de l'Alisier torminal, une essence européenne peu abondante dans le sud-est de la France où elle apprécie les sous-bois de chênaies. Ses baies sont réputées pour leur capacité à guérir les coliques, d'où son nom latin *torminalis* qui signifie « bon pour les coliques ». Comme les fruits des autres alisiers, elles font aussi le régal des oiseaux. Même si on voit généralement des individus de taille réduite, il peut atteindre 25 mètres de haut dans des conditions favorables.



© Lionel QUELIN - CEN PACA



Barbastelle

© Mireille COULON - Parc naturel national des Écrins

LES HÊTRAIES

Le hêtre est une essence d'ombre, qui pousse en montagne dans les vallons et les versants exposés nord. Il forme des forêts à canopée haute, sombres en été et souvent assez humides. Même si le hêtre y domine, d'autres arbres à croissance plus rapide profitent des trouées naturelles ou artificielles pour pousser, comme l'Erable à feuilles d'obier, l'Alisier blanc ou le Sorbier domestique. Les arbres de ces forêts, aux troncs hauts et aux frondaisons luxuriantes, peuvent développer une grande variété de microhabitats, attrayants pour divers groupes d'espèces.

Le Pic noir est l'un de ses hôtes les plus coutumiers, il creuse des loges dans les troncs des grands arbres pour y nicher. Les cavités abandonnées par les pics, mais aussi les fentes et/ou écorces décollées des grands arbres, servent de gîtes pour une multitude d'oiseaux (mésanges, sittaes, grimpereaux, etc.), d'insectes, de mammifères comme la Barbastelle d'Europe ou le Loir, etc.



Loir gris

© Mireille COULON - Parc naturel national des Écrins



Hêtre

© Michel QUÉLIN - CNRS

ZOOM SUR...



LA PIVOINE OFFICINALE

Le sous-bois et lisières de ces forêts se colorent au printemps des fleurs de la Pivoine officinale, grande plante protégée aux impressionnantes fleurs d'un rose intense. Cette dernière est une espèce endémique dont la répartition s'étend des Alpes sud-occidentales à l'Apennin ligure.



Chênaie de Vermeil © Lionel QUELIN - CEN PACA



À DÉCOUVRIR...

LES CHÊNAIES DU COLOMBIER ET DE JALINIER

Bien qu'elle ne soient dans leur ensemble pas très âgées, elles contiennent des vieux individus, parfois anciennement émondés (action de ne couper que les branches), qui présentent des cavités favorables à tout un cortège d'espèces spécialisées. Elles commencent également à s'enrichir en bois mort au fil de leur évolution, accueillant ainsi davantage d'espèces spécialisées.

Ces petits boisements abritent des espèces relativement exigeantes et menacées comme le pique-prune (qui est aussi une espèce protégée) dont la présence est très réduite sur la commune.

Les chênaies pubescentes les plus remarquables de la Motte-du-Caire se trouvent en hauteur, sur les versants exposés au sud du Colombier et des Chanderettes ainsi que sur le versant sud-est du Jalinier. Les gros arbres y restent assez rares, ce qui les rend d'autant plus précieux à préserver pour leur intérêt écologique, esthétique et la fenêtre sur le passé qu'ils représentent. Les espèces cavicoles, très localisées, se développeront d'autant mieux que ces boisements seront laissés à leur libre évolution.



Chêne avec de grosses cavités © Lionel QUELIN - CEN PACA



À DÉCOUVRIR...

LA HÊTRAIE DE TAILLAYE-JALINIER

Les bois de Taillaye et de Jalinier sont des forêts anciennes (elles n'ont probablement jamais été défrichées) mais ont été exploitées, ce qui explique qu'il y ait probablement peu de vieux arbres de gros diamètre.

Du fait des fortes pentes, cette forêt communale dominée par le hêtre a été placée « hors sylviculture en évolution naturelle » dans le plan d'aménagement forestier réalisé par l'ONF. Cela signifie qu'elle ne devrait pas être exploitée ce qui lui permettra d'acquérir progressivement une maturité suffisante pour accueillir durablement des espèces exigeantes rares !



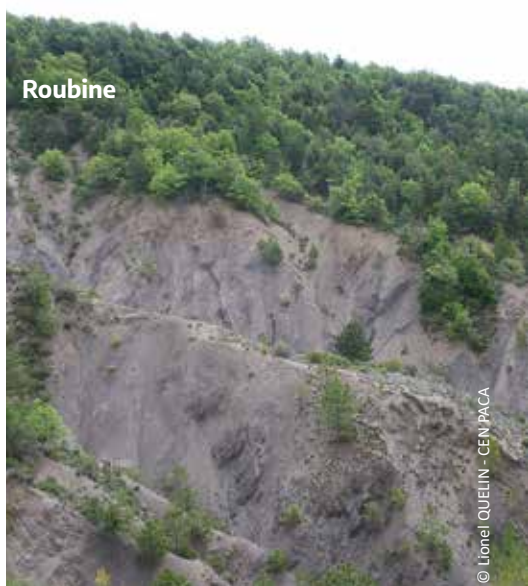
Bois de Jalinier au pied du Rocher des Casses

LES PINÈDES

Elles sont marquantes dans le paysage de la commune de La Motte-du-Caire qui a fait l'objet d'importants reboisements en Pin noir dans la première moitié du XX^{ème} siècle afin de lutter contre l'érosion des sols et les crues.

Le Pin sylvestre est quant à lui spontané. Il est également présent un peu partout sur la commune, surtout sur le plateau du Pigeonnier. Elles accueillent elles aussi toute une communauté d'espèces spécialisées, parmi lesquelles la spectaculaire Isabelle de France.

Roubine



© Lionel QUELIN - CEN PACA



Isabelle de France © Siona RICHAUD - CEN PACA

ZOOM SUR...

L'ISABELLE DE FRANCE

La chenille de ce grand papillon nocturne consomme les aiguilles de certains pins, avant de se métamorphoser dans un cocon dissimulé au sol. C'est une espèce protégée en France, à répartition restreinte et discontinue, que l'on trouve aussi en Espagne sous la forme d'une autre sous-espèce. Sa présence a valu la reconnaissance du massif du Colombier en tant que site Natura 2000.

LES RIPISYLVES

Les ripisylves sont les forêts humides de bord de cours d'eau. On y trouve des espèces pionnières qui se développent rapidement telles que les peupliers noirs et blancs, plusieurs saules et d'autres espèces qui s'installent dans les ripisylves plus matures telles que les frênes. Ces arbres, lorsqu'ils vieillissent puis meurent, attirent des espèces très particulières de coléoptères qui ne se développent que dans leur bois, dans des microhabitats mais aussi des champignons spécifiques. La plupart sont invisibles de jour car elles fuient la lumière, mais une fois la nuit tombée, elles sortent de leurs cachettes et s'affairent sur les troncs. Pour conserver cette biodiversité rare et originale, il serait souhaitable de préserver l'intégrité du site qui leur est le plus favorable (confluence du Grand Vallon et du Sasse) et de laisser les zones actuellement boisées en évolution naturelle, à l'abri des coupes (en particulier ne pas couper de grands arbres vivants ou morts sur pieds et laisser l'intégralité du bois mort). Les ripisylves de la Motte-du-Caire se trouvent principalement au bord du ruisseau du Grand Vallon et au niveau de la confluence avec le Sasse. La ripisylve de la confluence du Grand Vallon et du Sasse (lieu-dit « Le Moulin ») est une forêt ancienne déjà présente il y a 150 ans, elle est d'une grande valeur écologique et accueille de nombreuses espèces rares.

Ripisylve ancienne du « Moulin »

© Lionel QUELIN - CEN PACA

Bois mort au sol en ripisylve

© Lionel QUELIN - CEN PACA



À DÉCOUVRIR...

LES PRAIRIES ET RIPISYLVES DU MOULIN

Ce site aux habitats très diversifiés présente un exceptionnel intérêt écologique qu'appuient les multiples espèces remarquables qui y ont été observées.

Il rassemble une ripisylve ancienne, des prairies humides, des pelouses sèches et divers milieux alluviaux.

La ripisylve ancienne porte des enjeux écologiques majeurs pour la commune nécessitant la préservation des gros arbres et du bois mort.

Les prairies humides sont dans un remarquable état de conservation grâce à un usage par la fauche et le pâturage adapté et l'absence de drainage permettant l'expression d'une flore spécifique.



© Lionel QUELIN - CEN PACA



© Lionel QUELIN - CEN PACA

COMMENT AVOIR DES FORÊTS RICHES EN BIODIVERSITÉ ?

Le principal élément marquant dans nos forêts en général est leur jeunesse. Les gros arbres âgés sont rares. Ceci est lié à leur histoire et au fait qu'elles sont d'installation récente après l'abandon de l'élevage et/ou que leur exploitation ne laisse pas les arbres gagner en maturité. Ce sont donc les espèces animales qui vivent dans les grosses cavités et dans les gros bois morts qui sont les plus rares !

La solution est la « libre évolution » de certaines forêts (on laisse la forêt évoluer sans exploitation) et la préservation d'« îlots de sénescence » (bosquets d'arbres non coupés) dans les forêts exploitées.

LES ESPACES AGRICOLES ET PASTORAUX

A la Motte-du-Caire, ces espaces cultivés occupent de grandes surfaces dans la plaine du Grand Vallon, où l'arboriculture est prépondérante, ainsi que sur le plateau du Pigeonnier plus dévolu aux céréales et cultures fourragères. Les milieux interstitiels (haies, talus, friches ou ruisseaux), lorsqu'ils sont maintenus, jouent un rôle crucial de corridor qui permet ou facilite le déplacement d'espèces, fournit abris et sources de nourriture, et constituent un habitat à part entière pour certaines d'entre elles. Les pelouses et landes de la Motte-du-Caire se développent sur les sols ensoleillés de versants peu fertiles. Les pelouses sont des milieux herbacés qui ont souvent été entretenus par une activité pastorale ; lorsque celle-ci s'arrête, elles sont colonisées par des ligneux et deviennent des landes plus ou moins claires. Ces landes constituent des milieux intermédiaires entre milieux herbacés ouverts et forêts. Elles accueillent une grande diversité de plantes, d'oiseaux, d'insectes dont de nombreux papillons.

Bordure de champ riche en messicoles

© Lionel QUELIN - CEN PACA



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Pelouses du secteur de Mégy

Glaïeul d'Italie



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Pied d'alouette



© Lionel QUELIN - CEN PACA

ZOOM SUR...

LES BELLES DES CHAMPS

« Messicole » vient du latin *messis* = moisson et *colere* = habiter. Littéralement il s'agit donc de plantes qui habitent dans les moissons, c'est-à-dire préférentiellement dans les cultures. Il n'en reste pas moins que ce sont des espèces sauvages mais qui ont trouvé dans les cultures - essentiellement les céréales d'hiver - des conditions de vie favorables. Elles ont le même cycle de vie que les céréales qu'elles ont pour la plupart accompagné au cours de leur voyage à travers le monde depuis le développement de l'agriculture au néolithique. A l'exception des tulipes sauvages et des glaïeuls par exemple, il s'agit le plus souvent de plantes annuelles dont le labour peu profond ou le griffage du sol favorise le développement en évitant la concurrence d'espèces herbacées vivaces. On compte 102 espèces en France selon les Conservatoires botaniques nationaux dont la moitié sont considérées comme menacées. Plusieurs espèces messicoles peuvent être observées dans certains champs de La Motte-du-Caire, leur présence est signe de pratiques culturales sans herbicides chimiques !

Buplèvre à feuilles rondes



Adonis flammé



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Coquelicot



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Bleuet



© Lionel QUELIN - CEN PACA



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Bifora rayonnant

ZOOM SUR...



LES « FLEURS-INSECTES »

L'Ophrys mouche, l'Ophrys abeille, l'Ophrys araignée ou encore l'Ophrys bourdon déclinent une partie du « bestiaire botanique » de ces orchidées des pelouses sèches aux formes et aux mœurs étonnantes ! Leurs formes ressemblent surtout à celui d'abeilles et bourdons dont elles vont jusqu'à reproduire la pilosité. Cela n'a rien d'innocent car elles sont également capables d'imiter l'odeur des femelles, tout cela pour mieux attirer et leurrer les mâles et être ainsi pollinisées...



Ophrys abeille

Ophrys bourdon



Ophrys araignée



© C. ALBERT - Parc national des Écrins

Ophrys mouche



© B. NICOLLET - Parc national des Écrins

COMMENT FAVORISER LES ESPÈCES QUI VIVENT DANS LES ESPACES AGRICOLES ET PASTORAUX ?



Bordure de champ riche en messicoles

© Lionel QUELIN - CEN PACA



Haie

© Lionel QUELIN - CEN PACA

Avant tout, la principale action positive concerne l'abandon de l'usage des pesticides. C'est généralement sur les plantes et les insectes que l'effet est le plus visible, mais il se manifeste aussi sur les espèces qui s'en nourrissent (oiseaux, chauves-souris, petits mammifères terrestres, reptiles et amphibiens), affectant plus ou moins l'intégralité des chaînes alimentaires.

Les espèces liées aux habitats interstitiels des zones agricoles seront également d'autant plus nombreuses que ceux-ci seront diversifiés. Cela inclut les haies et bocages plus ou moins denses, les prairies de fauche permanentes, les bordures de champs et friches semi-ouvertes, etc.

Certains éléments créés par l'homme méritent aussi une attention particulière, comme les plans d'eau artificiels, qui lorsqu'ils ont des rives végétalisées sont le milieu de vie d'amphibiens, de libellules, de coléoptères aquatiques, de criquets et de grillons spécialisés.

Concernant les habitats pastoraux la richesse en espèces dépend de la pression et de la période de pâturage afin d'éviter une trop forte dégradation de la strate herbacée. Il est également souhaitable de limiter ou d'éviter les traitements antiparasitaires, car les substances utilisées persistent longtemps dans l'environnement et sont susceptibles d'affecter de nombreuses espèces d'insectes, faisant chuter drastiquement leurs effectifs.



À DÉCOUVRIR...

LE PLATEAU DU PIGEONNIER ET SES ENVIRONS

Ce vaste plateau occupe une grande partie de l'ouest de la commune. La diversité de milieux qu'il héberge, la rareté des constructions et les pratiques agricoles traditionnelles qui s'y maintiennent lui confèrent un grand intérêt à la fois écologique et paysager.

La mosaïque de tous les types d'habitats présents (haies, pelouses, cultures, ruisseaux, zones humides) contribue à la diversité en espèces de ce plateau. La non-utilisation de produits phytosanitaires dans les cultures et de vermifuges font également partie des pratiques favorables au maintien d'habitats riches et résilients.

Une attention particulière doit être accordée au maintien des milieux humides et à la prise en compte de leur sensibilité au drainage ou au piétinement des troupeaux (bords du torrent de Syriez, lieu-dit « les Peupliers », bords de plans d'eau).



© Lionel QUELIN - CEN PA

Champs de céréales



© Lionel QUELIN - CEN PA

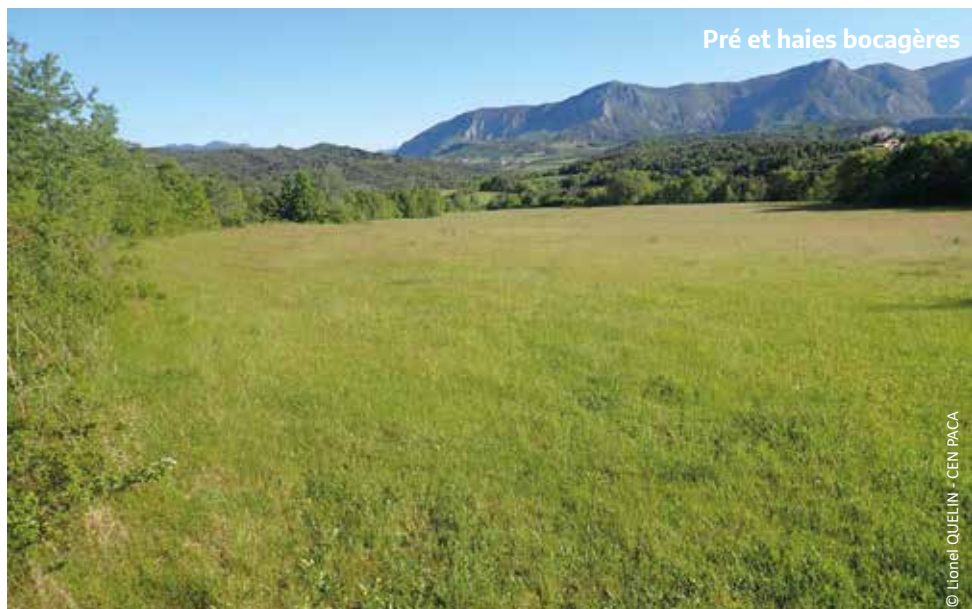
Pelouse et chânaie



Lionel QUELIN - CEN PA

Prairie humide

Pré et haies bocagères



© Lionel QUELIN - CEN PACA

Ruisseau de Syriez



© Lionel QUELIN - CEN PACA

LES MILIEUX ROCHEUX ET ÉBOULIS

Les falaises et éboulis offrent des conditions de sols, topographiques et parfois micro-climatiques très spéciales.

D'apparence souvent hostile au premier abord, ils hébergent pourtant des espèces spécialisées pour vivre soit en surface dans un environnement pauvre en eau, soit en profondeur dans des cavités froides et dénuées de lumière.



LES FALAISES ET GROTTES

Les falaises de la Motte-du-Caire sont composées de roche calcaire, progressivement remodelées par l'eau après leur formation. Sur les replats des falaises bien exposées pousse la Dauphinelle fendue, aux feuilles caractéristiques, découpées en lanières, et aux superbes fleurs violacées éperonnées. Elle côtoie parfois le Cotonéaster du Dauphiné, un arbuste rare aux fleurs blanches à pétales à moitié ouverts. Dans les zones ombragées, on trouve la non moins remarquable Primevère marginée, aux fleurs roses-bleuâtre et aux feuilles dont la bordure est ondulée et soulignée de blanc.

A l'intérieur des fissures et cavités de la roche, la lumière disparaît. C'est le lieu de reproduction et/ou d'hibernation des chauves-souris cavernicoles, dont le Vespère de Savi, et le Murin à oreilles échancrées. Une fois la nuit tombée, ce dernier peut parcourir plusieurs kilomètres pour atteindre son territoire de chasse, où il capture toutes sortes d'insectes ; il peut former dans ses gîtes des colonies de plusieurs centaines d'individus.



Cotonéaster du Dauphiné

ZOOM SUR...

LES THURIFÉRAIES

On appelle thuriféraires les peuplements de Genévrier thurifère, un genévrier ouest-méditerranéen au port arborescent qui ne possède pas d'aiguilles mais des feuilles en écailles imbriquées semblables à celles du cyprès. Il pousse dans les milieux rocheux, ensoleillés et secs des basses montagnes, souvent à des endroits où presque aucun autre arbre ne peut vivre. Autrefois répandu pendant les périodes périglaciaires du quaternaire, au climat froid et sec, il a été ensuite contraint de trouver refuge dans des secteurs escarpés pour échapper à la concurrence d'autres arbres en expansion ; on le qualifie pour cela d'espèce relique. Il a une distribution restreinte principalement au Maroc, à l'Espagne et à la France – marginalement en Algérie et en Italie - où il est localisé mais peut former de véritables boisements (le plus connu du sud de la France étant celui de Saint-Crépin). A La Motte-du-Caire il forme un beau peuplement accroché aux falaises du sommet du Jalinier, du Rocher Roux et du Rocher des Casses. Comme d'autres espèces de genévriers, il pousse très lentement mais est très longévif et peut dépasser 500 ans, voire approcher du millénaire ! Les Genévriers thurifères sont également les hôtes privilégiés ou exclusifs de diverses espèces de mousses, de lichens, et de coléoptères du bois.



© Héloïse VENDERPERT



© Lionel QUELIN - CEN PACA



Sauterelle des grottes © Florian BURALLI - CEN PACA

ZOOM SUR...

LA SAUTERELLE DES GROTTES

Cette grande sauterelle aux antennes et aux pattes démesurées vit dans les milieux les plus obscurs des Alpes sud-occidentales dont elle est endémique (elle atteint ici l'extrême ouest de son aire de répartition). Elle en sort seulement une fois la nuit tombée, pour se nourrir ou coloniser de nouveaux territoires.

LES ÉBOULIS

Il existe plusieurs types d'éboulis à la Motte-du-Caire, car ceux-ci dépendent de la nature du sol.

Les plus marquants dans le paysage de La Motte-du-Caire sont les éboulis fins et instables formés par les marnes. Ces dernières se délitent sous l'action de l'eau, créant des reliefs accidentés caractéristiques parfois appelées « roubines ».

Lorsque la roche mère est principalement calcaire, les éboulis sont plus grossiers, et accueillent souvent des espèces différentes. Les plantes succulentes ou plantes grasses qui poussent sur les affleurements rocheux et dans les éboulis ensoleillés servent de nourriture à la chenille de l'Apollon, grand papillon de jour couleur blanc-crème, décoré de noir et d'ocelles rouges.

Roubine



© Lionel QUELIN - CEN PACA

ZOOM SUR...

LE MONTICOLE DE ROCHE

Cet oiseau au plumage nuptial bariolé de bleu, de brun, de blanc et d'orangé, est un habitué des éboulis et pelouses rocailleuses sèches de montagne. Il niche dans les anfractuosités de la roche et se nourrit d'insectes et de baies.



Ephedra de Négri © H. TINGUY

ZOOM SUR...

L'EPHÉDRA DE NÉGRI

Les éboulis marneux sont l'un des habitats privilégiés de l'Ephédra de Négri, une plante très rare, protégée et menacée, qui colonise aussi parfois les bords de falaises. Malgré son allure de genêt, elle appartient au groupe des gymnospermes dont font partie les conifères. Cette espèce des milieux rocheux arides de montagne ne dépasse pas 40 cm de haut et se couvre en été de fruits rouge vif.

ET COMMENT JE PEUX FAVORISER LA VIE CHEZ MOI ?

J'AI DES CHAUVES-SOURIS DANS MON GRENIER !

Vive la colocation ! Et si cela entraîne des désagréments des solutions peuvent être trouvées. N'hésitez pas à contacter le CEN PACA.

STOP À LA POLLUTION LUMINEUSE !

Trop d'éclairages inutiles constituent de véritables barrières lumineuses pour de nombreuses espèces nocturnes en même temps qu'une gabegie énergétique. Et si vous demandiez à la commune d'éteindre ?

LES BONS GESTES DU JARDINIER !

- Tout bon jardinier proscrit les produits chimiques (pesticides et engrais).
- Je laisse un espace sous ma clôture pour le passage des hérissons.
- Je fais un composte.
- Je n'arrose pas ma pelouse et je tonds moins souvent.
- Et si je faisais un « jardin sauvage » (plein de conseils sur internet) ?

Vous souhaitez mieux connaître et agir en faveur de la biodiversité sur les Monges ?

Contactez A.I.D.E. (Association Intercommunale de Défense de l'Environnement) :

aide.environnement04@gmail.com





NOUS REMERCIONS TOUT PARTICULIÈREMENT MARC LINARÈS À L'ORIGINE DE CE PROJET, LES ÉLUS ET LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LA MOTTE-DU-CAIRE, AINSI QUE L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTEURS AYANT PARTICIPÉ AUX INVENTAIRES.

Participants aux inventaires de l'ABC en 2021 pour le CEN PACA (par ordre alphabétique) : BENCE Stéphane, BURALLI Florian, GRANATO Laura, MARMIER Marin, QUELIN Lionel, RICHAUD Sonia.

Les observateurs qui ont recueilli le plus grand nombre d'observations en 2021 (plus de 100) : BENCE Stéphane (974), BURALLI Florian (424), QUELIN Lionel (368), MARMIER Marin (332), GRANATO Laura (137).

La détermination de certaines espèces a dû faire appel à des spécialistes : CUCHERAT Xavier, SOLDATI Fabien.

De plus, hors ABC, de nombreux observateurs ont apporté leur contribution à la connaissance de la biodiversité de la commune de la Motte-du-Caire par l'intermédiaire d'associations et d'organismes divers qui reversent leurs observations dans la base de données naturaliste SILENE :

Observateurs pour la faune (par importance) : BENCE Stéphane, MARMIER Marin, QUELIN Lionel, BURALLI Florian, BROOKS Shamgar, GRANATO Laura, RICHAUD Sonia, COLOMBO Raphaël, PICHARD Audrey, MAUREL Nicolas, HENRIQUET Sylvain, GUIMIER Hubert, ROY Cédric,

RIGAUX Pierre, RIEZ David, ABADIE Juliet, FAVRE Philippe, COACHE Alain, MONTENOT Jean-Pierre, LINARÈS Marc, RENAUX Alexis, VIVAT Agnès, DAVIN Michel, HORRENBERGER Nathan, GARRAUD Luc, BELTRA Stéphane, CRASSOUS Claire, VILLARET Jean-Charles, JULLIEN R., MANZONI Gérard, MICAS Lilian, DOUX Yves, MANON Pierre, PONZO Nicolas, ROUSSET Gerard, VAN-OYE Suzanne, MNHN Observateur non mentionné, BARRIERE Roger, BRAUD Yoan, COLLOMB Gérard, CORAIL Marc, FICHIER COMMUNAL DES ONGULES Observateur non mentionné, BONNEAU Patrick, BUVAT Roger, CHENU Jean-Marc, COIFFAIT H., CORBIN Marie-Françoise, SABATIER Julien, DROIT Pierre, LESTRADE Chr., LIGNON Olivier, MARCHAND Marc-Antoine, MARINOSCI Cassandra, MROCZKO Cédric, REBOUL Daniel, VERNET Arthur, ONCFS Observateur non mentionné, SFPEM Observateur non mentionné.

Observateurs pour la flore (par importance) : AYASSE Louissette, CHAS Edouard, GARRAUD Luc, SALOMEZ Pierre, BOUCHER Christian, QUELIN Lionel, BENCE Stéphane, BARBERO Marcel, QUEZEL Pierre, Société Française d'Orchidophilie, VIVAT Agnès, INGRAND Michel, HONNORAT Simon-Jude, MARMIER Marin, BURALLI Florian, DESSALLE L.-A., GENIS Jean-Michel, MARIE Marie-Hélène, HAMARD Danièle, ARCHILOQUE Alain, RICHAUD Sonia, DAO Gérard, LAURENT Louis, DELEUIL Gabriel, TOTH, SALGUES René, KERNEL Jean-Yves, CANCE Robert, BOREL Louis, KNOERR.